

Marché de travaux
Fourniture et pose d'une cuisine
Professionnelle pour un bâtiment
Administratif et de formation
À l'EFMA



REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants
du Code de la commande publique)

1. Dénomination et adresse du maître de l'ouvrage qui passe le marché

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère

M. Philippe Tiersen - Président

20, rue des Arts et Métiers

ZAC Bouchayer Viallet

CS20055

38026 Grenoble cedex 1

Tél : 04.76.70.82.09

Courriel : pascale.burlet@cma-isere.fr

Web Marchés Publics Plateforme dématérialisée : www.sudest-marchespublics.com

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

2. Mode de passation des marchés

Le marché est passé en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

– Négociations avec candidats ayant remis une offre :

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de discuter et négocier avec tout ou partie des candidats ayant remis une offre recevable, conformément aux codes des marchés publics.

– Marchés Complémentaires :

Sans objet

3. Nombre de Tranche et de lot – Options

Préambule :

Le marché comprend 1 lot unique.

- Lot Unique : Equipement de cuisine

Insérer tableau Lot / classe de CA / Qualif / effectif

Lots	Désignation	CA minimum demandé	Effectifs totaux du lot ou/et macrolot
Unique	Equipement de cuisine	CA1	Eff1

Les options à chiffrer par les entreprises sont :

Il n'y a pas d'option, ni de variante dans ce projet

4. Objet des marchés – Description du projet – Enveloppe financière

Ces travaux comprennent l'ensemble des travaux nécessaires à la « **Fourniture et la pose d'une cuisine professionnelle pour un bâtiment administratif et de formation à l'EFMA** » – EFMA de Bourgoin-Jallieu.

L'enveloppe globale maximum que le maître d'ouvrage entend affecter à son projet est de **216K€HT**

L'échéance du maître d'ouvrage pour la livraison des travaux est : **02 février 2022**

5. Calendrier prévisionnel de l'opération

Attribution du marché :

- Consultation : Octobre 2020
- Travaux cuisine : 12 mois à compter du **01/02/2021** (y compris mois de préparation)

6. Documents remis aux candidats

Pièces administratives :

- le C.C.A.P.
- le présent règlement de la Consultation

Pièces techniques :

- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Le Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C)
- Les cahiers des clauses techniques particulières du lot (C.C.T.P.)
- Les pièces graphiques selon liste suivante :

Liste des plans :

- **Plan CUISINE INGENIERIE**
 - Plan CUI01 : Aménagement cuisine – 1/100 – A3
- **Planning prévisionnel des travaux**
- Le plan général de coordination simplifié en matière de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS) établi par APS
- Rapport Initial du Bureau de Contrôle établi par SOCOTEC (Envoi différé)
- Le cadre de décompositions de prix global et forfaitaire (D.P.G.F.)

7. Composition du dossier et justifications à produire dans l'offre

7.1. Partie Candidature

Dossier administratif :

Le candidat doit notamment remettre, conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 :

- Moyens humains, matériels, techniques de sa société
- Pièces administratives et fiscales réglementaires
- Attestation d'assurances de la société
- Attestation de Certification de la société
- Attestation sociales et fiscales relative à la société

Et en particulier les formulaires, types :

- le formulaire DC1 complété, daté et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, ancien DC4) accompagné du ou des pouvoirs des personnes habilitées à engager la ou les sociétés membre de l'équipe candidate ;
- le formulaire DC2 complété (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, ancien DC5), pour chaque société membre de l'équipe candidate,

Les nouveaux formulaires de déclaration du candidat (DC de septembre 2010) sont accessibles sur le site :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm

Références et qualifications :

- Un dossier de références similaires de moins de trois ans
- Les qualifications QUALIBAT ou carte TP le cas échéant

7.2. Partie Offre

- Le règlement de consultation
- Le CCAP
- Le planning prévisionnel des travaux
- Les CCTP
- Les pièces graphiques
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Un mémoire technique composé de 3 parties :
 - Organisation du chantier (moyens matériels et humains affectés au chantier, prise en compte des contraintes, délai de réalisation des travaux)
 - Description des moyens particuliers mis en œuvre dans le cadre du planning prévisionnel des travaux
 - Produits mis en œuvre (fiches techniques)

8. Critères d'attribution des marchés

8.1. La valeur technique : 60%

Est pris en compte dans l'analyse le mémoire technique du candidat.

Mémoire renseigné de façon sommaire : note = 0 à 10

Mémoire renseigné de façon satisfaisante : note = 10 à 20

Mémoire renseigné de façon très satisfaisante : note = 20 à 30

La note obtenue sur 30 sera multipliée par 2 pour former la note finale sur 60 du critère « Valeur technique »

8.2. La valeur économique : 40 %

Est pris en compte dans l'analyse le montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Nombre de points = (Offre moins disante/Offre analysée)

Le nombre obtenu sera multipliée par 40 et constituera la note finale sur 40 du critère « Valeur économique ».

9. Modalités de transmission des offres

Les offres rédigées en langue française doivent être transmises de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limites fixées ci-après. L'enveloppe cachetée devra porter les mentions suivantes :

- « **Marchés publics de travaux –Fourniture et pose d'une cuisine professionnelle pour un bâtiment administratif et de formation à l'EFMA** » - **LOT n° X – Intitulé du lot** »
- **Les coordonnées de l'expéditeur**

Elles seront adressées ou remises à :

Monsieur le Président
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE
ZAC Bouchayer-Viallet
20 rue des Arts et Métiers
CS 20055
38026 Grenoble cedex 1

La transmission des offres par voie électronique est pas autorisée pour la présente consultation.

10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, sur demande écrite adressée au plus tard 10 jours après la date d'envoi de l'avis d'appel à la concurrence auprès de :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE
20 rue des Arts et Métiers - 38026 Grenoble cedex 1
Contact : Mme Pascale BURLET - mël : pascale.burlet@cma-isere.fr

11. Date d'envoi de l'avis de publication : Vendredi 16 octobre 2020

12. Date limite de remise des offres : Le vendredi 6 novembre 2020 à 10h à la CMA ou sur la plateforme

13. Date de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

14. Litige

Recours :

En cas de litige, le Tribunal compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun - B.P. 1135 - 38022 Grenoble Cedex

Tél. : 04 76 42 90 00

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr.

Précision concernant l'introduction des recours :

- Référé précontractuel : art L551-1 et R551-1 du CJA avant la conclusion du contrat
- Référé contractuel : art L551-13 et R551-7 après la conclusion du contrat
- Recours Tropic : art R421-1 du CJA dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet
- Recours pour excès de pouvoir

Fait à Grenoble, **le 15 octobre 2020**